

ANNEXE III

REGLEMENT D'EXAMEN

(Annexe de l'arrêté du 31 juillet 2000 modifiée par les arrêtés du 8 avril 2010 et du 13 avril 2010)

Baccalauréat professionnel *Métiers du pressing et de la blanchisserie*
RÈGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat professionnel Métiers du pressing et de la blanchisserie	Candidats voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, CNED, candidats justifiant de trois années d'activités professionnelles	Candidats voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
--	--	--	---

Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E.1 : Épreuve scientifique et technique		7						
Sous-épreuve E11 : Étude d'un système de production	U11	2	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	U.12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques	U.13	1,5	CCF		Ponctuel pratique écrit	1 h	CCF	
Sous-épreuve E14 / Sciences appliquées à l'entretien des articles textiles	U14	2	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.2 : Épreuve de technologie		6						
Sous-épreuve E21 : Préparation et organisation d'opérations techniques	U.21	3	Ponct. écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h
Sous-épreuve E22 : travaux de gestion d'entreprise	U.22	3	Ponct. écrit	3 h	Ponctuel écrit	3h	Ponctuel écrit	3h
E.3 : Épreuve de pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		9						
Sous-épreuve E31 : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U.31	2	CCF		Ponct. oral	20 mn	CCF	
Sous-épreuve E32 : Techniques de réception-livraison	U32	2	CCF		Ponct. pratique	1h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Techniques de détachage, de nettoyage, de lavage, traitements complémentaires et finition	U.33	4	CCF		Ponct. pratique	3 h.	CCF	
Sous-épreuve E34 : Prévention, santé, environnement	U.34	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E.4 : Épreuve de Langue vivante	U.4	2	CCF		Ponctuel oral	20 mn (1)	CCF	
E.5 : Épreuve de Français, histoire, Géographie et éducation civique		5						
Français	U.51	2,5	Ponct. écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Histoire, Géographie, éducation civique	U.52	2,5	Ponct. écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U.6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h 30	CCF	
E.7 : Épreuve Education physique et sportive	U.7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuves facultatives (2)								
Langue vivante	UF1		Ponct. oral	20 mn (1)	Ponct. oral	20 mn (1)	Ponct. oral	20 mn (1)

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.